

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 20 septembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
Présents 19
Votants 25

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, JEANNEAU Luc, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOUILLE Roger, SALIS Anaïs, D'ABOVILLE Rosine, BLANDIN Béatrice, PRESCHOUX Léon.

Étaient absents excusés : BAZIN Denis donne pouvoir à D'ABOVILLE Rosine / DEHEEGER Vianney donne pouvoir à PRESCHOUX Léon / DUFEIL Christophe donne pouvoir à JEANNEAU Luc / DUFRAIGNE-CLOUS Cécile donne pouvoir à BOSSARD Nelly / LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à LEGRAND Rémi (arrivé au point 11) / MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à BLANDIN Béatrice

Étaient absents : FOUCHARD Fabrice / GORON Maxime

Secrétaire de séance : Marie-Laure PARPAILLON, à qui il est adjoint un auxiliaire.

6. Fixation des prix du concours des maisons fleuries année 2024

Comme chaque année, s'est déroulé le concours communal des maisons fleuries.

Vu les catégories retenues, maisons avec jardin très visible de la rue, balcon ou terrasse, maison à la campagne,

Vu les résultats du concours communal des maisons fleuries de l'année 2024, suite au passage du jury, ce dernier propose d'attribuer des prix aux 25 participants selon la répartition suivante :

Catégories	Montant des prix en euro	Nombre de lauréats
1ère catégorie - maison avec jardin très visible de la rue	505	14
2ème catégorie - balcon ou terrasse	80	5
3ème catégorie - maison à la campagne	265	6
Total	850	25

La somme totale des prix s'élève en 2024 à 850 euros contre 695 euros en 2023 pour 21 participants.

Tous les participants recevront également une fleur en fonction de leur classement.

La remise des prix aura lieu le samedi 5 octobre 2024 à 11 heures à l'Espace Ile-et-Donac (le palmarès reste confidentiel jusqu'à cette date).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont six pouvoirs)

- **attribue** la somme totale de 850 euros pour les prix du concours communal des maisons fleuries 2024, répartis selon le palmarès qui sera joint en annexe à la délibération.

Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme,

Le Maire,

Christian TOCZÉ



Le secrétaire de séance,

Marie-Laure Parpaillon